TEXTE D'APPLICATION

Approuvé par la Commission Exécutive de World Archery le 12 décembre 2015
Mise en application le 1 avril 2016

Livre 3, chapitre 21, Art. 21.4

21.4.4 Les règlements pour le matériel sont les mêmes que les Règlements World Archery, sauf exceptions suivantes pour la catégorie W1:
La puissance d'allonge de l'arc est de 45lbs;
Ni les viseurs à œilleton ni les scopes ne sont autorisés;
Le système de niveau n'est pas autorisé;
Les aides à la décoche sont autorisées;

Ajouter :
Pour l'épreuve arc à poulies à 50m et l'épreuve en duels arc à poulies à 50m, le blason complet 80cm sera utilisé.